



**ACADÉMIE  
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet du recteur**

Secrétariat du cabinet

Orléans, le 24 janvier 2023

Affaire suivie par :  
Achille Pelletier  
Chef de cabinet

Le Recteur de l'académie d'Orléans-Tours,  
Chancelier des universités

Tél : 06 78 55 98 53  
Mél : [chefcab@ac-orleans-tours.fr](mailto:chefcab@ac-orleans-tours.fr)

21 rue Saint-Étienne  
45043 Orléans cedex 1

À l'attention de

Mesdames Messieurs les chefs d'établissement

s/c de Mesdames Messieurs les Directeurs académiques  
des services de l'éducation nationale  
de l'académie d'Orléans-Tours

**Objet : Eléments relatifs à l'organisation de la 6<sup>ème</sup> – Rentrée scolaire 2023**

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements,

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse a réaffirmé son souhait de renforcer les savoirs fondamentaux dès la rentrée prochaine, en septembre 2023.

Dans ce cadre, différentes mesures à mettre en œuvre pour cette rentrée scolaire sont indiquées en pièce jointe par une note du 21 janvier 2023 du directeur général de l'enseignement scolaire.

Aussi, afin de pouvoir préparer dans les meilleures conditions la prochaine rentrée scolaire, et en prenant en compte l'enchaînement des opérations à mettre en œuvre, de vos établissements au rectorat en passant par les services académiques des DSDEN, je vous invite à faire remonter vos TRMD au plus tard le 7 février 2023 en prenant en compte les réformes précisées dans le note du 21 janvier 2023 susmentionnée.

En tout état de cause vous pourrez faire évoluer les TRMD de vos établissements dans le nouveau cadre ainsi proposé en 6<sup>ème</sup> jusqu'au mois de juin prochain.

Les services des DSDEN restent à votre disposition pour toute aide complémentaire.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer.

**Gilles Halbout**